



SNC • LAVALIN

Énoncé de politique de développement durable

Mettre le développement durable au cœur de notre stratégie d'affaires

À SNC-Lavalin, nous avons la responsabilité de mettre le développement durable au cœur de notre stratégie d'affaires par notre rôle de chef de file dans le marché, dans nos activités et nos services. Nous sommes conscients que nos opérations peuvent grandement contribuer à créer un monde plus durable. Il nous incombe à la fois d'améliorer notre propre rendement en matière de développement durable et d'influencer les autres par la façon dont nous conduisons nos affaires. Nous y parviendrons en alignant nos activités et nos services de consultation stratégique, de conception, de construction et de cycle de vie des actifs sur notre stratégie et nos plans d'affaires.

Nos principes de développement durable :

- › **Une société pour notre avenir** — inspirer la prochaine génération, investir dans les collectivités, acquérir des connaissances et des compétences en matière de développement durable et créer un milieu de travail sain et sécuritaire.
- › **Un environnement avec un avenir** — favoriser une économie à faibles émissions de carbone, respecter l'environnement en privilégiant l'utilisation efficace des ressources et la prévention de la pollution et protéger et améliorer les écosystèmes.
- › **Une entreprise responsable de l'avenir** — influencer et soutenir la croissance économique durable grâce à une solide gouvernance, à l'intégrité et à la responsabilisation, faire partie d'une société mondiale tout en reconnaissant l'importance et la responsabilité d'offrir des services locaux sans compromettre les besoins commerciaux de la prochaine génération.

Nos règles d'application

- › Comprendre les attentes et les exigences de nos parties prenantes relativement à l'environnement, aux objectifs de développement durable de l'ONU et du Programme 2030 de l'ONU;
- › Comprendre de quelle façon les grandes tendances sociétales influenceront nos stratégies d'affaires mondiale et régionale, et contribuer à la valeur sociale et à sa bonification ainsi qu'aux avantages pour les collectivités;
- › Intégrer des mesures de contrôle d'affaire et de projet afin d'assurer le respect des lois pertinentes, des contrats et des exigences des clients, dont les mesures de gestion de crise et des incidents;
- › Améliorer l'utilisation efficace des ressources, dont la consommation d'eau et d'électricité (y compris la consommation d'énergie liée au transport) et des matières premières;
- › Augmenter la sensibilisation envers les changements climatiques et améliorer l'évaluation des risques liés au climat, notamment en établissant des mesures d'atténuation convenables;
- › Privilégier la diversité des compétences et des contributions par l'amélioration des conditions de diversité et d'égalité;
- › Améliorer le capital naturel et augmenter la biodiversité;
- › Augmenter l'élaboration de stratégies qui seront bénéfiques pour la santé humaine et le bien-être;
- › Évaluer et améliorer notre rendement environnemental en investissant dans la formation, la sensibilisation, les systèmes, les outils et un programme d'assurance;
- › Assurer l'aptitude et l'efficacité de nos fournisseurs et surveiller leur rendement;
- › Surveiller notre rendement en matière de développement durable et nos progrès par rapport aux objectifs et aux cibles;
- › Adhérer aux principes des documents de gouvernance de SNC-Lavalin liés à la santé, la sécurité et l'environnement, le contrôle de qualité et la gestion des risques;
- › Adhérer aux principes des documents de gouvernance de SNC-Lavalin liés à la sûreté et aux autres enjeux de sûreté et de cyber sécurité;
- › Adhérer aux principes de tous les documents de gouvernance de SNC-Lavalin liés à l'intégrité, les droits de la personne et l'esclavage moderne;
- › Adhérer aux principes des documents de gouvernance de SNC-Lavalin sur l'égalité, la diversité et l'inclusion.

Alors que le président et chef de la direction de SNC-Lavalin est responsable de l'application et de la surveillance de la présente Politique, tous les employés et toutes les personnes travaillant au nom de notre entreprise doivent souscrire à ces engagements.

Tout le monde a le pouvoir de parler et d'agir afin d'assurer le respect de ces engagements.



Ian L. Edwards
Président et chef de la direction
23 novembre 2021